## LE LOGEMENT

LES RÉSERVES FONCIÈRES—LE REFUS D'AIDER LA VILLE DE VANCOUVER

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre responsable de la SCHL, à qui je souhaite la bienvenue à son retour de Vancouver, où sévit selon lui, la crise du logement la plus aiguë en Amérique du Nord. Le maire de Vancouver a demandé 15 millions de dollars pour l'aider à constituer des réserves foncières dont on a absolument besoin pour remédier à la crise du logement actuelle et permettre la construction de logements d'un prix abordable. Comment le ministre peut-il justifier à la Chambre son refus d'aider la ville de Vancouver, alors qu'il a apparemment reconnu l'existence de la crise et qu'il a admis disposer d'un excédent dans son budget au titre des subventions aux services communautaires qui pourrait servir à cette fin? Pourquoi le ministre doit-il attendre les résultats d'une conférence du secteur immobilier qui doit avoir lieu en mars pour aider Vancouver?

• (1425)

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics): Madame le Président, dans mes discussions avec M. Chabot, ministre provincial de l'Habitation, et avec le maire, on a compris en général, je crois, que la proposition relative à une réserve foncière et la demande de 15 millions de dollars étaient un projet à long et à moyen terme du maire et du conseil municipal pour remédier au besoin, car s'il y avait des terrains disponibles, le problème auquel on se heurte actuellement à Vancouver et dans le sud de la province ne serait peut-être pas aussi grave. Il s'agit d'une requête adressée à tous les gouvernements pour qu'ils se concertent, comme ils l'ont fait dans le passé, en vue d'adopter un programme répondant aux besoins en matière de logement. Le maire se préoccupait particulièrement de l'urgence du problème. Sous ce rapport, nous avons été en mesure de réagir immédiatement en désignant de nouveaux logements sociaux dont le nombre, s'élevant initialement à 600 l'an dernier, sera porté à plus de 3,000 d'ici la fin de 1980. Je m'occupe des besoins immédiats et j'ai cru que le maire, les conseillers et le ministre provincial avec lesquels je me suis entretenu l'avaient compris.

L'AUGMENTATION DES FONDS DESTINÉS À LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX—L'ÉLIMINATION DE LA SPÉCULATION FONCIÈRE

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Madame le Président, il est évident que la situation qui existe à Vancouver exige des mesures immédiates. Pourquoi attendre au printemps? C'est maintenant qu'il faut commencer à planifier pour remédier à la situation.

Ma question supplémentaire s'adresse au vice-premier ministre et ministre des Finances. La semaine dernière, le ministre a dit qu'il ferait part au cabinet de ma requête au sujet de l'augmentation des fonds consacrés à la construction de logements sociaux. D'abord, le ministre peut-il confirmer qu'il l'a présentée au comité du développement social et qu'il l'a appuyée? Ensuite, étant donné qu'à Vancouver l'augmentation mensuelle du prix des maisons est supérieure aux revenus

## Présence à la Tribune

d'un travailleur moyen et qu'il y a très peu de logements libres dans au moins six autres grandes villes canadiennes, le ministre va-t-il décréter un impôt de 100 p. 100 sur les gains en capital pour mettre un terme à ce terrible cauchemar de la spéculation foncière?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, je serai bref. A la première partie de la question je réponds oui et à la deuxième, non.

Mme Mitchell: Madame le Président, je vais m'adresser à nouveau au ministre chargé de la SCHL. Le ministre sait peut-être que le député d'Oshawa se trouvait la semaine dernière à Vancouver...

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

Mme le Président: A l'ordre. Je demande au député de laisser tomber son entrée en matière et de poser sa question sans plus tarder.

Mme Mitchell: Le ministre approuve-t-il le programme de relance économique proposé par le député d'Oshawa, lequel vise à faire baisser les taux d'intérêt hypothécaire, à renflouer la SCHL, à augmenter le nombre de logements à but non lucratif, à louer les terres de la Couronne comme terrains à bâtir et à rétablir les subventions aux services communautaires qui s'adressaient aux municipalités?

Des voix: Règlement!

Mme le Président: A l'ordre.

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics): Madame le Président, le député a fait des propositions la semaine dernière à l'occasion de la journée réservée à l'opposition. Je pense que son programme de relance économique en comportait une dizaine. J'ai dit, dans ma première réponse, que le gouvernement étudiait, par ordre de priorité, un certain nombre de ces questions, notamment celles qui concernent les domaines où nous pensons obtenir les résultats escomptés le plus rapidement possible pour pallier l'étroitesse de l'offre. Quant à d'autres secteurs tels que le programme de services communautaires dont elle a parlé, nous ne pourrons pas disposer des moyens matériels nécessaires avant 1982.

## CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU MINISTRE DES COMMUNICATIONS DE L'AUSTRALIE

Mme le Président: J'aimerais signaler aux députés la présence à notre tribune du très honorable Ian Sinclair, ministre des Communications et leader de la Chambre de l'Australie.

Des voix: Bravo!

Mme le Président: Le député de Victoria.

L'hon. Allan B. McKinnon (Victoria): Madame le Président, puisque le ministre des Approvisonnements et Services est actuellement absent de la Chambre, sans doute pourriezvous me donner la parole un peu plus tard ou une autre fois.